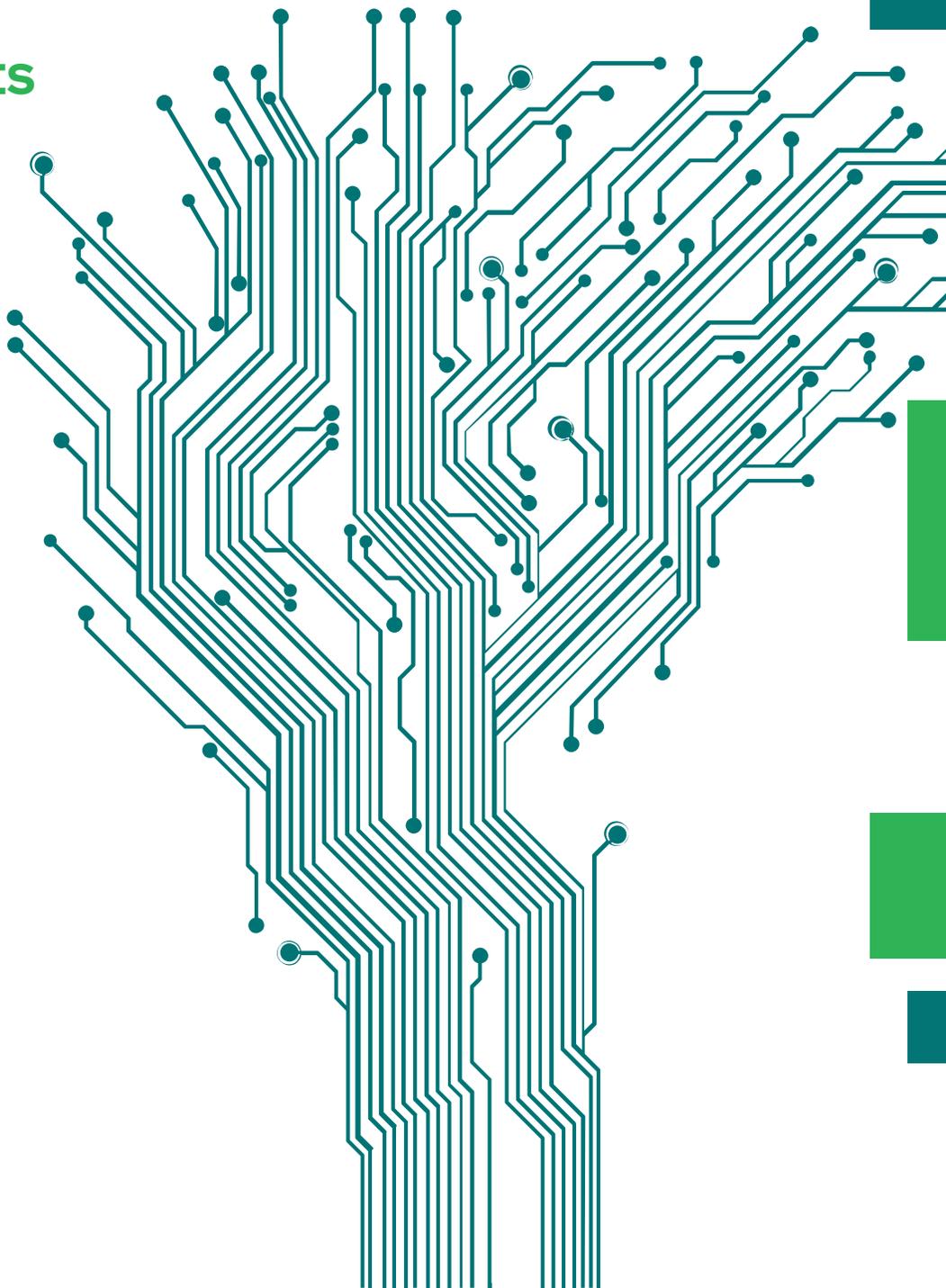




GUIDE DU PROGRAMME

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Mis à jour en juin 2024



Contents

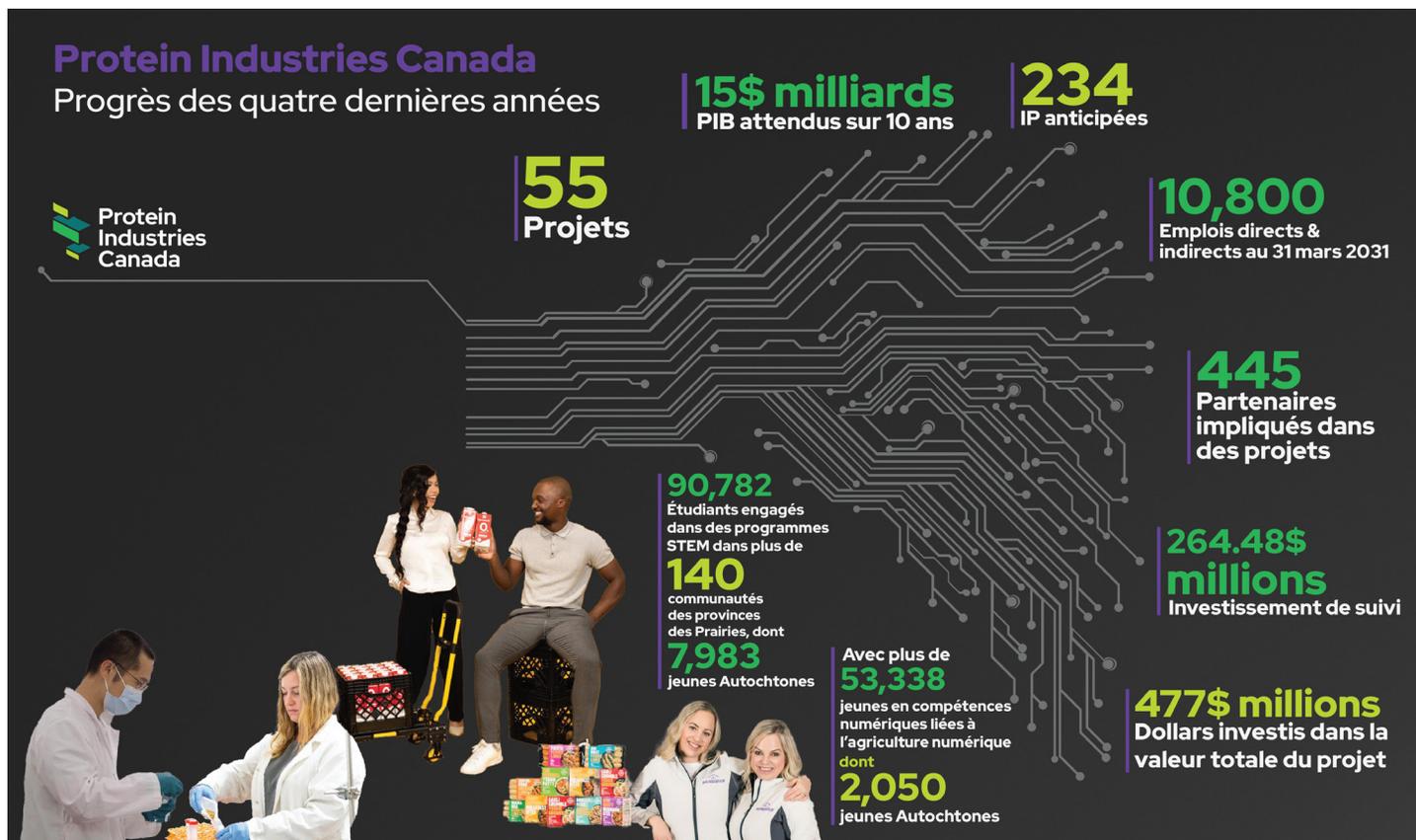
Introduction au programme de renforcement des capacités.....	3
Transformer des idées en projets.....	6
Budget du projet.....	9
Le processus de candidature	9
Propriété intellectuelle (PI) et gouvernance des données	10
Notation des propositions de projets.....	10
Approbation du projet.....	11

Introduction au programme de renforcement des capacités

À propos de Protein Industries Canada

Protein Industries Canada est une organisation de chaîne de valeur sans but lucratif dirigée par l'industrie et créée pour positionner le Canada comme une source mondiale de protéines végétales et de coproduits végétaux de haute qualité. Notre vision est de positionner le Canada comme l'une des principales sources mondiales de protéines végétales et de coproduits d'origine végétale durables et de haute qualité, tout en contribuant de manière substantielle à la croissance économique et au commerce international du Canada. Notre mission est d'inspirer l'innovation et de soutenir la collaboration pour transformer les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire du Canada. Protein Industries Canada a fait ses preuves en matière de collaboration avec les parties prenantes pour accélérer et commercialiser des innovations transformatrices dans l'écosystème canadien des aliments, des aliments pour animaux et des ingrédients à base de plantes. Depuis 2019, Protein Industries Canada a :

- Financement de 55 projets pour une valeur totale de plus de 477 M\$.
- Obtention de plus de 300 millions de dollars d'investissement par l'intermédiaire de partenaires industriels.
- Réalisation d'un investissement de suivi de 264 millions de dollars dans les entreprises membres.
- Soutien à la création prévue de 234 nouveaux actifs de propriété intellectuelle.
- Soutenir un impact de 15 milliards de dollars sur le PIB canadien en 10 ans et la création attendue de 10 800 emplois directs et indirects, sur la base de 28 projets analysés.



L'opportunité

La demande d'aliments d'origine végétale augmente. Poussé par une population mondiale croissante et une classe moyenne en expansion, combinée au choix des consommateurs d'aliments à base de plantes pour des raisons de santé, d'environnement et de bien-être animal, on s'attend à ce que d'ici 2035, le marché mondial annuel représente plus de 250 milliards de dollars.

Le Canada a le potentiel pour devenir – et est en bonne voie de le devenir – un chef de file mondial des ingrédients et des produits alimentaires finis d'origine végétale. En nous appuyant sur notre force en tant que puissance agricole, nous avons la possibilité de transformer cette demande mondiale en un moteur économique durable à long terme pour le Canada. En fait, chez Protein Industries Canada, nous pensons que d'ici 2035, le secteur canadien des produits végétaux peut contribuer à hauteur de 25 milliards de dollars par an à l'économie canadienne, soutenu par 17 000 emplois.

Au cours des quatre premières années d'activité, Protein Industries Canada a démontré notre capacité à connecter l'écosystème et à catalyser l'innovation. Grâce à cet investissement renouvelé, Protein Industries Canada s'appuiera sur les fondations du Fonds I pour réaliser encore plus. Nous pensons que d'ici 2028, Protein Industries Canada aura facilité l'investissement de plus de 2 milliards de dollars dans l'écosystème canadien de l'alimentation humaine et animale à base de plantes et soutenu la création de près de 1500 nouveaux produits et services, tout en réduisant les émissions de GES associées à la production agricole et préparation des aliments.

Domaines d'investissement du programme de renforcement des capacités

Chez Protein Industries Canada, notre objectif est de renforcer les capacités au sein du secteur canadien des protéines végétales, d'une manière qui profite à nos membres et à l'ensemble de la chaîne de valeur. Le programme de renforcement des capacités vise à faire progresser le secteur agroalimentaire canadien et à créer un environnement commercial mondial compétitif et durable, tout en encourageant de nouvelles approches pour faire des affaires et en éliminant les obstacles à la croissance.

Le Programme de renforcement des capacités rassemble des entreprises et des organisations avant-gardistes pour développer des projets qui transformeront notre industrie et aideront à réaliser le potentiel agroalimentaire du Canada. Notre capacité à réaliser ce potentiel dépend de la collaboration, et nous cherchons à travailler avec des partenaires qui nous aideront à faire progresser notre secteur et qui sont prêts à faire des affaires différemment, sans dupliquer les efforts existants.

Protein Industries Canada a identifié les priorités stratégiques suivantes pour le renforcement des capacités

Programme, qui contribuera au succès du secteur canadien des protéines :

Aperçu du marché et de l'écosystème – Aidez les partenaires du projet et l'écosystème végétal canadien dans son ensemble à identifier les opportunités de marketing, à s'adapter aux besoins des clients, à élargir la portée du marché et à favoriser l'innovation.

Infrastructure d'innovation – Garantir le Canada en tant que puissance de production et de transformation agricole grâce à des investissements ciblés dans les infrastructures tout au long de la chaîne de valeur, du laboratoire au marché final. Cela comprend les infrastructures physiques, comme les transports, ainsi que les infrastructures liées à la capacité de recherche.

Accès aux talents, à la main-d'œuvre et aux compétences – Remédier au manque de main-d'œuvre et de travailleurs ne possédant pas les compétences nécessaires pour travailler dans un secteur en croissance et en évolution rapide afin d'influencer positivement la capacité du Canada à réaliser son potentiel agroalimentaire.

Cadre réglementaire favorable – éliminer les obstacles réglementaires immédiats lors de la création et de la mise en œuvre de processus, combler les lacunes en matière de connaissances qui empêchent les réglementations et les politiques d'évoluer avec le secteur et maintenir les normes de sécurité les plus élevées.

Un secteur inclusif qui profite à tous les Canadiens – L'inclusion des communautés autochtones et d'autres populations sous-représentées est un élément important de la création de croissance économique pour le Canada. Il existe de nombreuses possibilités de créer des relations mutuellement bénéfiques avec des groupes autochtones à travers le Canada pour contribuer à faire progresser le secteur des protéines végétales et encourager les consortiums industriels à inclure des dirigeants et des entreprises autochtones dans tous les projets de renforcement des capacités.

Accès au capital – Aider les entreprises canadiennes à acquérir les investissements dont elles ont besoin pour contribuer à la croissance de leur entreprise, par le biais de sources d'investissement nationales et étrangères.

Durabilité – Identifier et utiliser les mesures et les rapports appropriés pour faire progresser nos allégations de durabilité tout au long de la chaîne de valeur, renforçant ainsi la réputation du Canada en tant que source durable d'aliments et d'ingrédients.

Présence mondiale – Faire progresser le Canada en tant que partenaire commercial mondial privilégié et opportunité d'investissement, tout en créant des opportunités pour nos membres de l'industrie d'établir de nouvelles relations avec des partenaires, fournisseurs et clients potentiels du monde entier.



En collaboration avec l'industrie, Protein Industries Canada fera progresser ces priorités afin de garantir que le Canada soit le mieux placé pour réaliser pleinement son potentiel agroalimentaire. Pour réaliser cette ambition, il faut faire des affaires différemment et tirer parti des avantages du Canada – en travaillant ensemble pour éliminer les obstacles et saisir les opportunités.

Pour atteindre nos objectifs et réaliser des projets de renforcement des capacités, Protein Industries Canada s'appuiera sur des partenaires industriels disposés à travailler en collaboration pour transformer notre secteur. Protein Industries Canada cherche à investir dans des projets audacieux et transformationnels qui auront un impact durable sur l'écosystème alimentaire à base de plantes du Canada, afin de stimuler la croissance sans dupliquer les efforts existants.

Les projets de renforcement des capacités peuvent être dirigés par Protein Industries Canada ou par des partenaires de l'écosystème.

Transformer des idées en projets

Protein Industries Canada co-investira dans des projets de collaboration qui exploitent les forces, comblent les lacunes et développent des innovations. Tous les projets doivent impliquer des équipes diversifiées et inclusives avec une participation significative de femmes, de peuples autochtones et/ou d'autres groupes sous-représentés.

L'ampleur et la proportion de la contribution de Protein Industries Canada à un projet approuvé seront déterminées par la manière et la mesure dans laquelle les résultats du projet sont alignés sur les domaines prioritaires et les thèmes du Groupe d'innovation mondial ainsi que sur le potentiel de transformation de l'écosystème.

Le personnel de Protein Industries Canada est disponible pour soutenir les consortiums de projets tout au long du processus d'élaboration des propositions.

Réconciliation économique

La réconciliation économique est le processus visant à remédier aux disparités économiques et aux injustices vécues par les peuples autochtones. En accord avec le gouvernement fédéral du Canada, Protein Industries Canada reconnaît que l'autonomie gouvernementale et les lois autochtones sont essentielles à l'avenir du Canada et que les perspectives et les droits autochtones doivent être intégrés dans tous les aspects de cette relation. La mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones nécessite un changement transformateur dans la relation de l'industrie avec les peuples autochtones. La Déclaration des Nations Unies est une déclaration des droits collectifs et individuels qui sont nécessaires à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones du monde entier et, dans le cadre du mandat de l'organisation, Protein Industries Canada jouera un rôle actif dans permettant l'exercice de ces droits. Protein Industries Canada remplira son engagement à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies par le biais d'initiatives et d'actions collaboratives. Cette approche est conforme à la Déclaration des Nations Unies elle-même.

Dans le cadre du rôle de Protein Industries Canada dans la lutte pour la réconciliation économique, nous exigerons que toutes les propositions intègrent un aspect de réconciliation économique dans les soumissions de propositions. Comme il existe de nombreuses différences entre les propositions et les organisations, l'approche de la réconciliation économique différera également entre les propositions et les organisations. Nous travaillerons en collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux, locaux et autres gouvernements autochtones pour obtenir des résultats significatifs grâce à ces entreprises. Nous reconnaissons que des différends peuvent survenir de temps à autre et nous soutiendrons et respecterons les processus de résolution de conflits que les parties autochtones peuvent établir dans le but de résoudre les différends de bonne foi.

Certaines approches potentielles peuvent inclure, sans s'y limiter :

- S'engager auprès des communautés et des organisations autochtones pour comprendre leurs priorités et leurs besoins liés à la réconciliation économique. Cela peut impliquer de consulter les dirigeants autochtones, les propriétaires d'entreprises et d'autres parties prenantes pour recueillir des commentaires et des idées ;
- Identifier les domaines spécifiques dans lesquels la réconciliation économique peut être abordée dans la proposition. Cela peut inclure des investissements dans des entreprises dirigées par des Autochtones, un soutien à l'entrepreneuriat autochtone ou des efforts visant à remédier aux impacts continus de la colonisation sur le développement économique des Autochtones ;

- Élaborer des stratégies et des plans d'action pour répondre aux priorités et aux besoins identifiés. Cela peut impliquer la création de partenariats avec des organisations autochtones, l'identification de sources de financement et l'élaboration d'objectifs et de cibles de réussite mesurables ;
- Compléter une formation organisationnelle sur l'engagement et la réconciliation des Autochtones ;
- Mettre en œuvre les stratégies et les plans d'action, avec une consultation et une collaboration continues avec les communautés autochtones pour garantir que les efforts sont efficaces et alignés sur leurs priorités ; et/ou
- Suivre et évaluer les progrès des efforts de réconciliation économique et procéder aux ajustements nécessaires pour garantir leur réussite et leur durabilité à long terme.

Les ressources liées à la réconciliation économique sont [disponibles sur le site web de Protein Industries Canada](#).

Admissibilité

Pour qu'un projet soit considéré comme éligible à l'investissement, il doit :

1. Être soumis par au moins un (1) membre de Protein Industries Canada, mais nous encourageons le développement d'un consortium d'au moins deux (2) membres de Protein Industries Canada.
2. Un consortium peut comprendre des établissements universitaires ou de recherche. Ceci n'est pas obligatoire mais est encouragé.
3. Chaque membre du consortium doit contribuer au projet de manière significative. Cela se fait généralement par le biais d'un engagement financier et d'activités prévues dans le plan de travail, mais il peut également s'agir de la fourniture de propriété intellectuelle ou d'expertise, etc.
 - Les taux de remboursement de Protein Industries Canada pour les projets de renforcement des capacités seront déterminés au cas par cas, jusqu'à un maximum de 75 pour cent.
 - Il appartiendra aux membres du consortium de déterminer le montant et la nature de leurs contributions respectives. La contribution de chaque membre du consortium n'a pas besoin d'être égale.
4. Les partenaires doivent être des organisations canadiennes. Les entités non canadiennes peuvent participer à un consortium, sur la base de l'approbation de Protein Industries Canada.
5. Le projet doit être aligné sur les objectifs de Protein Industries Canada et de l'initiative Grappe d'innovation mondial.
6. L'initiative doit s'ajouter aux activités régulières des organisations participantes, ce qui signifie que le projet :
 - N'est pas approuvé ni en cours et que les engagements financiers à cet égard sont distincts des investissements qui auraient autrement eu lieu ;
 - Cela ne serait pas possible sans la participation des partenaires du consortium ;
 - Est nouveau ou ne serait pas entrepris à la même portée ou à la même échelle sans le co-investissement fourni par le Grappe.
7. Tous les projets doivent disposer de capacités de gestion de projet expérimentées et éprouvées pour des initiatives collaboratives complexes et multipartites.
8. Tous les bénéficiaires finaux doivent se conformer à toutes les sanctions économiques ou financières ou aux embargos commerciaux imposés, administrés ou appliqués de temps à autre par le gouvernement du Canada.
9. Le projet ne peut pas être un « projet désigné » ou un « projet » en vertu de la législation fédérale applicable en matière d'évaluation de l'environnement et d'impact.



Points à considérer lorsque vous construisez un projet éligible dans le cadre de ce programme :

Cadrage du problème/
détermination des objectifs
commerciaux

Comment la portée s'aligne-t-elle sur les domaines prioritaires du programme et les thèmes du Grappe d'innovation mondial ? Ce travail s'ajoute-t-il aux initiatives existantes de votre organisation ? Le consortium possède-t-il les compétences nécessaires pour soutenir le développement et la mise en œuvre ?

Bâtiment du Consortium

Qui fait partie du consortium (par exemple, partenaires de l'industrie agroalimentaire, membres de l'écosystème des protéines végétales, fournisseurs de technologie) et quel est chacun de leurs rôles ? Quels sont les avantages pour les membres du consortium ? L'utilisateur final de la technologie ou du produit est-il représenté dans le consortium ?

Livrables

Comment le travail proposé dans le projet est-il capturé dans les livrables ? Comment les livrables seront-ils rendus accessibles à l'écosystème pour apporter un bénéfice durable ?

Solidité financière

Quels engagements de financement ont été obtenus à ce jour et quel est le niveau d'intérêt des autres bailleurs de fonds ? Disposez-vous de suffisamment de capital pour soutenir la mise en œuvre ou quel est votre plan pour assurer la longévité des résultats du projet ?

Avantages sociaux et
environnementaux

Votre projet présente-t-il un bénéfice environnemental quantifiable tel qu'une réduction des émissions de GES ou une contribution à une économie circulaire ? Y a-t-il une participation ou des avantages profitent-ils aux groupes sous-représentés et marginalisés tels que les minorités visibles, les jeunes, les femmes et les peuples autochtones ?



Budget du projet

Il n'y a pas de montant maximum qu'un projet peut recevoir, et Protein Industries Canada remboursera les coûts admissibles rapprochés à un pourcentage déterminé en fonction des besoins de chaque projet. Les projets peuvent être soumis sous forme de projets pluriannuels, avec les dépenses annuelles prévues ventilées par année dans le budget proposé.

Le processus de candidature

Le processus de candidature est composé de deux parties :

**Manifestation
d'intérêt (MI)**



**Proposition de
projet complète**

Protein Industries Canada dispose de personnel pour vous guider tout au long du processus de demande de projet. Cela inclut de vous aider à comprendre si votre projet est éligible, d'identifier d'autres partenaires potentiels avec lesquels vous pourriez vouloir travailler, de soutenir le développement de l'EOI, de travailler sur la propriété intellectuelle, les données et les stratégies de commercialisation, et bien plus encore. Notre métier est de contribuer à la réussite des projets.

La manifestation d'intérêt (MI)

Une fois que vous avez examiné les conditions d'éligibilité du projet, envoyez un courriel à projets@proteinsupercluster.ca pour organiser un appel de présentation. Vous pourrez ensuite remplir le modèle de manifestation d'intérêt (EOI) qui vous sera fourni. Chaque projet ne doit faire l'objet que d'une seule candidature et les membres du consortium doivent travailler ensemble.

Chaque membre du consortium devra également remplir et signer une « Déclaration relative à l'autorisation et à la conformité ». Ce document décrit la conformité de chaque partenaire aux sanctions du gouvernement du Canada et aux lois applicables, et doit être complété avant de passer à la deuxième étape de notre processus de candidature.

La proposition de projet

L'évaluation des manifestations d'intérêt peut aboutir à l'un des trois résultats suivants :

1. une invitation peut être envoyée au consortium pour procéder à une proposition de projet complète ;
2. la déclaration d'intérêt peut être déposée pour obtenir des informations supplémentaires¹ ; ou
3. la déclaration d'intérêt peut être refusée.

Une fois qu'une manifestation d'intérêt a été approuvée, elle se transforme en une proposition de projet complète. Les candidats retenus seront informés par courrier électronique et seront invités à assister à une réunion d'orientation des propositions tenue par conférence téléphonique. L'élaboration de la proposition de projet sera le fruit d'une collaboration entre les membres du consortium et le personnel de Protein Industries Canada, et Protein

¹ Les demandes d'informations supplémentaires peuvent être liées à la portée du projet, au plan de travail ou à d'autres détails, ou à des membres spécifiques du consortium (ex : informations sur l'entreprise, évaluations financières, etc.).

Industries Canada surveillera régulièrement les progrès.

La proposition de projet peut être soumise par courrier électronique à projets@proteinsupercluster.ca.

Les projets seront évalués au fur et à mesure de leur soumission.

Les propositions seront préparées à l'aide des modèles Word et Excel fournis. Le modèle Word ne dépassera pas 50 pages. Les deux parties de la demande ainsi qu'une évaluation financière initiale doivent être complétées pour qu'un projet soit évalué. La proposition fournira des informations plus détaillées que la déclaration d'intérêt.

Propriété intellectuelle (PI) et gouvernance des données

Protein Industries Canada a toujours travaillé à partir du principe selon lequel la propriété intellectuelle est un atout stratégique qui permet aux organisations d'atteindre leurs objectifs commerciaux. La protection stratégique de la propriété intellectuelle permet aux organisations d'obtenir des avantages concurrentiels, et Protein Industries Canada veille à ce que la propriété intellectuelle originale créée grâce au financement du Grappe profite à l'industrie agroalimentaire canadienne et au Canada dans son ensemble.

Les projets de renforcement des capacités peuvent générer des livrables sous forme de propriété intellectuelle, de données ou d'autres documents exclusifs. Le personnel de Protein Industries Canada travaillera avec les membres du consortium pour élaborer une justification de la propriété intellectuelle et inclure cette propriété intellectuelle dans le registre de la propriété intellectuelle. Les justifications de la propriété intellectuelle envisagent l'accès à la propriété intellectuelle et décrivent comment le projet permettra la diffusion et, le cas échéant, la commercialisation de la propriété intellectuelle.

Le modèle de justification de la PI sera fourni aux membres du consortium dans le cadre du document de proposition de projet et sera retiré de la proposition et soumis à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) pour répondre aux exigences de déclaration de PI de Protein Industries Canada.

Cependant, il est également reconnu que certains projets de renforcement des capacités ne généreront pas de propriété intellectuelle développée commercialement en tant que telle et pourraient être davantage axés sur la mise à disposition des données et des résultats du projet pour une utilisation par l'écosystème de manière ouverte et transparente.

Notation des propositions de projets

L'examen des propositions de projet soumises à Protein Industries Canada débutera dans les six semaines suivant leur réception. Protein Industries Canada s'efforcera d'examiner les projets le plus rapidement possible dans le cadre du processus d'évaluation, en prenant le temps nécessaire pour effectuer notre diligence raisonnable. Tous les projets sont évalués par le comité de sélection des projets. La contribution d'experts techniques supplémentaires appropriés au projet peut également être prise en compte. Les projets seront évalués en fonction de critères qui s'alignent sur trois domaines principaux : développement de l'écosystème, mérite technique et application commerciale.

À aucun moment avant, pendant ou après une évaluation de projet, un membre d'un consortium ne peut tenter d'influencer ou d'avoir une conversation à propos de son projet avec un membre du comité de sélection de projet. Cela pourrait entraîner la disqualification du projet. Tous les membres doivent se conformer au Code de conduite des membres et à la [Politique d'interaction entre le comité de sélection des projets et les candidats](#).

Approbation du projet

Une fois votre projet approuvé, Protein Industries Canada travaillera avec les membres des consortiums pour signer un accord-cadre de projet (AMP). Le MPA constitue le cadre juridique pour l'exécution du projet au sein du consortium et comprendra des déclarations détaillées des travaux, des budgets, des plans de projet, de la propriété intellectuelle, des données et des étapes clés.

Avant de signer l'AMP, Protein Industries Canada demandera à chaque membre du consortium de réaliser une évaluation financière détaillée, qui peut inclure la soumission des deux dernières années d'états financiers préparés par un comptable et de leur structure organisationnelle actuelle. Des informations supplémentaires peuvent également être demandées pour justifier la proposition de projet. Une fois le MPA signé, les travaux peuvent commencer.



proteinindustriescanada.ca

200-1965 Broad Street
Regina, SK S4P 1Y1